



# Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général

Groupe Pas-de-Calais

Résidence Soleil, 4 Grande rue du Rivage 62000 Arras Tel : 03 21 50 22 69

Site Internet : <http://www.anr62.fr/> – Courriel : [anr62@orange.fr](mailto:anr62@orange.fr)

## Bulletin d'Adhésion

Vous : Mme, M.<sup>(1)</sup>

Votre conjoint(e) : Mme, M.<sup>(1)</sup>

Nom<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

Nom<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Numéro d'adhérent \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent \_\_\_\_\_

Branche d'activité <sup>(3)</sup> La Poste  Orange   
Autres

Branche d'activité <sup>(3)</sup> La Poste  Orange   
Autres

Situation actuelle <sup>(3)</sup>

Retraité  Préretraité  Autres

Situation actuelle <sup>(3)</sup>

Retraité  Préretraité  Autres

### Vos Coordonnées

Votre adresse

Rue \_\_\_\_\_

Numéro \_\_\_\_\_

Libellé de la voie \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Tel Fixe | 0 | | | | | | | | | |

Tél mobile | 0 | | | | | | | | | |

Email \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Cotisation Annuelle	
J'adhère à l'association et je m'abonne à « La Voix de l'ANR »	
Individuel(e)	32€
Couple	46€
J'adhère sans m'abonner à « La Voix de l'ANR »	
Individuel(e)	23€
Couple	37€
Je m'abonne à la revue trimestrielle sans adhérer à l'ANR (18€)	
Je fais un don de 1€ pour soutenir les groupes locaux :	
Règlement total :	

N'oubliez pas chers adhérents que votre cotisation et don  
(Hors abonnement) est déductible de vos impôts à la rubrique 7UF

A  
Le

Signature(s)

### L'ANR propose à ses adhérents un capital décès géré par la Mutuelle Amicale-Vie

Souhaitez-vous recevoir une documentation?<sup>(3)</sup>  Oui  Non

(1) Rayer la mention inutile.

(2) En majuscules.

(3) Cochez la case correspondante.

Cadre réservé au secrétaire  
N° ANR  
Conjoint  
N° ANR  
Date création dans Mon ANR

L'ANR est une association régie par la loi 1901 reconnue par La Poste et Orange. Les informations demandées ci-dessus figurent dans le fichier des adhérents. Ce fichier n'est en aucun cas destiné à être commercialisé il n'est utilisé que pour la gestion de l'Association. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) – Règlement UE 2016/679 et la loi 2018-493 du 20/06/2018 - vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation et d'opposition de ces Informations.

**Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en faisant une demande par courrier auprès du Président de l'ANR62**  
Résidence Soleil 4 Grande rue du Rivage 62000 ARRAS ou par email à l'adresse [anr62@orange.fr](mailto:anr62@orange.fr) en justifiant de votre identité.



# Association Nationale de Retraités

*Reconnue d'intérêt général*

Cher(e) Collègue,

Vous venez de prendre votre retraite ou vous êtes retraité depuis quelques mois et, après une vie professionnelle sans nul doute bien remplie, vous allez aborder une autre vie où le repos prendra bien sûr toute sa place mais aussi, sans doute, bien d'autres activités et notamment celles que vous envisagiez pour « plus tard ». Je vous souhaite de jouir de tous les attraits de cette nouvelle vie. J'espère aussi que vous viendrez **grossir les rangs de notre Association** forte aujourd'hui de 70 000 retraités, dont elle s'occupe activement.

Présente sur le territoire dans 101 groupes départementaux, l'Association Nationale de Retraités (A.N.R) est ouverte à tous les retraités et préretraités et agit en toute indépendance dans le respect de ses statuts.

Elle a pour vocation de permettre à ses adhérents de :

- **se retrouver** : en leur offrant la possibilité de rencontres amicales et conviviales à l'occasion de manifestations telles que : voyages, spectacles, marches et activités sportives « douces », sorties culturelles et touristiques, repas et galette des rois, assemblée...
- **s'informer** : grâce à la publication de son magazine « La Voix de l'ANR », de bulletins départementaux, grâce à son site national ([ansiege.fr](http://ansiege.fr)) et ses sites départementaux, grâce enfin à sa page Facebook.
- **se défendre** : Seule ou en partenariat avec le Pôle des retraités ou la Confédération Française des retraités, l'ANR représente ainsi une organisation puissante, ce qui lui permet d'être reçue dans les ministères et par les plus hauts responsables de nos entreprises.
- **s'entraider** : en créant, en développant et en maintenant des liens de camaraderie et de solidarité entre tous les retraités, en leur apportant éventuellement une aide morale.
- **se protéger** : par l'intermédiaire de l'Amicale-Vie, mutuelle de l'association, qui, grâce à une cotisation annuelle très abordable, permet à ses membres remplissant les conditions pour adhérer de faire bénéficier leurs proches d'un capital décès après leur disparition.

Je ne doute pas que vous comprendrez ma démarche et tout l'intérêt que vous aurez à venir renforcer notre association. La cotisation que nous vous proposons est très compétitive eu égard aux prestations que nous vous offrons. Vous trouverez au verso un bulletin d'adhésion qu'il vous suffira d'adresser à votre groupe départemental, accompagné du chèque de règlement.

Dans cette attente, Cher(e) Collègue, je vous prie de croire à mes sentiments les plus dévoués.

Le Président National

Félix VEZIER

L'arrêté du 16 novembre 1993 modifiant l'arrêté du 3 juin 1988 portant création d'un système informatique destiné à l'automatisation du grand livre de la dette publique, autorise la communication aux associations d'anciens fonctionnaires des informations d'identification (nom, prénom, date de naissance, adresse, grade) pour ce qui concerne les invitations à des réunions ou activités diverses.

Toutefois, le droit d'opposition prévu par l'article 38 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés confirmé par le RGPD, s'applique pour l'élaboration des listes ou fichiers destinés aux dites associations. Vous pouvez, dès lors, exercer ce droit auprès du ministère de l'Économie et des finances, Direction Générale des Finances Publiques, Service des Retraites de l'Etat, Bureau 2B, 10 boulevard Gaston Doumergue, 44964 NANTES Cedex 9. Mel: [bureau.sre2b@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.sre2b@dgfip.finances.gouv.fr)